



Communiqué de la FSU : Premières annonces pour la jeunesse : et maintenant la loi Travail ?

La FSU prend acte des mesures en faveur de la jeunesse présentées ce jour par le Premier ministre.

Ces annonces sont le fruit des fortes mobilisations des jeunes, à l'appel des organisations lycéennes et étudiantes et grâce à leur détermination à faire entendre leurs exigences. Depuis plus d'un mois, elles manifestent avec les organisations syndicales de salarié-e-s.

Plus d'un demi-million de jeunes, près de la totalité d'une classe d'âge, sont aujourd'hui sans emploi (785 000 jeunes de moins de 25 ans figurant dans les catégories A/B/C de chômeurs). Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'une partie conséquente de la jeunesse (plus d'un jeune de 15-24 ans sur six) n'est recensée ni par le système éducatif, ni par pôle emploi.

Les inégalités et les discriminations s'aggravent, l'avenir est incertain pour trop de jeunes en termes d'insertion sociale et professionnelle.

Face au chômage, le diplôme reste protecteur comme vient de le rappeler l'INSEE.

L'élévation du niveau de qualification est aussi un enjeu essentiel pour l'avenir de tous les jeunes mais aussi pour l'avenir de notre société.

La question de l'éducation, avec pour corollaire la réussite pour tous les jeunes, reste donc la pièce maîtresse du développement de l'emploi et de la réduction des inégalités entre les jeunes.

Les mesures annoncées aujourd'hui (ARPE, amélioration de la rémunération des apprentis, revalorisation des bourses, extension de la CMU aux jeunes en rupture....) vont dans le bon sens mais elles devront se concrétiser.

En ce qui concerne les poursuites d'étude, ce sont autant de préoccupations et de priorités que porte la FSU : conditions de réussite des parcours scolaires et étudiants avec l'exigence de l'obtention d'une qualification pour tous, relance de la démocratisation du système éducatif, retour en formation des jeunes décrocheurs, aide à l'emploi... Elle demande au gouvernement d'ouvrir des discussions avec les organisations représentatives des personnels en charge de ces missions.

Mais ces premières réponses du gouvernement aux organisations de jeunesse ne le dédouane nullement de traiter les exigences portées par les organisations qui dénoncent la loi Travail, au cœur des mobilisations en cours.

Le malaise social est profond, les attentes en terme d'emploi fortes. Face au désaccord sur le projet de loi actuellement en discussion au parlement, à la mobilisation qui ne faiblit pas, la FSU demande au gouvernement de poursuivre dans la voie du dialogue amorcé avec les organisations de jeunesse.

Il est urgent de répondre aux préoccupations des salariés, chômeurs et jeunes qui en demandent le retrait et d'entendre les propositions faites pour conforter les droits actuels et construire ceux qui permettront demain de développer des emplois stables et de qualité. La formation en reste pour la FSU une des clés essentielles. C'est pourquoi elle appelle à la réussite de la nouvelle journée de grève et de manifestations du 28 avril prochain.

Les Lilas le 11 avril

